

Rome, le 19 Mars 1963

Son Eminence
le Cardinal LEO JOSEPH SUENENS,
Archeveque de Malines-Bruxelles

Eminence:

J'accomplis mon engagement d'hier en vous transmettant le texte du chapitre "De matrimonio, familia et de problemate demographico" redigé par le R.P. Labourdette. Ce texte est évidament plus large que celui du P. Lio; cependant il lui faudra peut etre bien des mises-au-point pour arriver a ce que souhaite la Commission de Coordination.

Si Votre Eminence le veut, pourrait me faire savoir ses remarques et ainsi je pourrais a mon tour travailler à les incorporer profitant de l'occasion qui m'offre la circonstance de aider au P. Labourdette.

Quant au Schéma de l'Eglise, Votre Eminence sait déjà, sans doute, que le Ch. 2, "De la Hierarchie" a été très influencé par la tendance de nommer explicitement le Pape chaque fois où il s'agissait du Collège Episcopal; c'est ainsi que 24 fois, plus ou moins, on trouve la mention du Romain Pontife. Les affirmations son vraies, mais cette insistence donne au chapitre un visage bien different de ce qu'on attend. A mon avis serait bien possible supprimer bien des mentions du Pape, sans gener pourtant aucunement la doctrine. Mais on ne peut pas obtenir ça au sein de la Commission. Seulement une instruction du Pape pourrait remedier cette situation, ou, peut etre, de la Commission de Coordination, si son autorité n'est pas contestée.

Je prie Votre Eminence d'excuser les fautes, car je ne possède le français comme il le faudrait.

De Votre Eminence, très humble serviteur dans le
Christ,

P. Jorge Medina E.
Via Aurelia 511. Roma.